

avait désir de prendre l'air et qu'elle devait aussi être accompagnée. Sans doute, la pensée n'en était pas venue à Joséphine : elle se fût bien gardé de rien dire. Il fut donc aisé de la décider à rester : elle savait pourtant bien qu'il ne lui serait plus guère donné de sortir. Mais il s'agissait de faire plaisir en se privant : tout était bien.

Cette facilité à rester dans l'ombre lui avait donné le goût de la solitude. Elle sortait seulement pour les besoins de son travail et du ménage, ou bien pour aller à l'église. Le monde n'aurait eu rien à lui dire qui lui convînt : car le monde ne sait pas consoler et ne peut donner l'espérance. Dans sa famille, entre ses parents et quelques amis de vieille date, elle était plus à l'aise, malgré son peu d'expansion. Elle n'avait pas besoin qu'on s'occupât d'elle ; mais elle voyait qu'on s'occupait de ceux qu'elle aimait, et s'en trouvait consolée. Toutefois, c'était à l'église, et surtout devant l'autel de Marie, qu'elle était à son aise. Elle le disait naïvement. " Je suis toujours tracassière et inquiète, écrivait-elle peu de temps avant sa mort. Aussi je me réfugie toujours avec empressement près de Marie. N'êtes-vous pas content de me voir si bien logée ? " Elle ne "logeait" pas toute seule au pied de l'autel de Marie : elle y menait avec elle les âmes qu'on lui recommandait ou qu'elle aimait davantage. Elle apportait à cette pratique une simplicité et une confiance que la Reine des cieux récompensa plus d'une fois par les plus heureux succès. Une jeune fille du nom de Marie lui fut recommandée, donnée à garder, suivant une expression qui la faisait sourire. Ce n'était pas besogne facile, et les nouvelles qui lui venaient de cette âme n'étaient pas toujours consolantes. Mais elle ne se décourageait pas pour si peu, et Notre-Dame est miséricordieuse : il fallut bien que sa protégée rentrât dans la bonne voie, où elle est restée depuis, grâce sans doute à la protection qui lui est continuée du haut du ciel par son avocate d'autrefois.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que Joséphine appartenait à la congrégation de la Très-Sainte Vierge, et qu'elle en était l'une des associées les plus exemplaires. Ne pouvant revêtir les livrées de la vie religieuse pour marcher à la suite de la Reine des Vierges dans le chemin par où l'on fuit le monde, elle avait au moins voulu porter dans la vie commune, autant qu'elle le pouvait, les marques extérieu-